PRÉVENIR, INTERVENIR, SOUTENIR :
LES SYNDICATS S'ÉLÈVENT CONTRE LA VIOLENCE FONDÉE SUR LE GENRE

# VIOLENCE ET HARCÈLEMENT ÉMANANT DE TIERS AU TRAVAIL

**Fiche d'information sur la violence et le harcèlement émanant de tiers au Canada et ce que les syndicats font pour y mettre fin**



## Qu'est-ce que la violence émanant de tiers?

TIERS

**36%**

de harcèlement et de violence

**41%**

de harcèlement et de violence à caractère sexuel

Selon la définition de la Partie II du Code canadien du travail, le harcèlement et la violence comprennent

> **« tout acte, comportement ou propos, notamment de nature sexuelle, qui pourrait vraisemblablement offenser ou humilier un employé ou lui causer toute autre blessure ou maladie, physique ou psychologique, y compris tout acte, comportement ou propos réglementaire ».**

De nombreux travailleurs et travailleuses font l'objet au travail de violence et de harcèlement émanant de tiers tels que des clientes ou clients, des patientes ou patients, des étudiantes ou étudiants et des membres du public. C'est cela la violence et le harcèlement émanant de tiers au travail.

Des recherches du CTC ont révélé que les tiers comptent parmi les auteurs les plus courants de harcèlement et de violence (36 %) et de harcèlement et de violence à caractère sexuel (41 %) dans les lieux de travail canadiens.

## La violence et le harcèlement émanant de tiers posent-ils un problème grandissant?

Plusieurs facteurs contribuent à l'augmentation de la violence et du harcèlement émanant de tiers.

Dans l'ensemble du Canada, les gens vivent sous des contraintes croissantes imposées par la crise de l'abordabilité qui empire et la rareté des ressources permettant de satisfaire à leurs besoins. Les pénuries de main-d'œuvre et les contraintes excessives imposées aux systèmes influencent les interactions avec le personnel de première ligne, ce qui crée des situations dangereuses pour ce personnel qui doit traiter avec des personnes se défoulant sur les gens qui ne font qu'accomplir leur travail.

Ce fait, jumelé à l'augmentation de la haine et de la réaction indésirable aux droits de la personne, a enhardi les tiers enclins à harceler les personnes que les fonctions obligent à traiter avec le public, visant à un taux alarmant les personnes 2SLGBTQIA+, noires, racialisées, autochtones, migrantes, nouvellement venues au Canada et en situation de handicap.

# LES FAITS

## Personnes les plus impactées :

**70 %** des travailleuses et travailleurs issus de la diversité des identités de genre

**64 %** des travailleuses

ont fait l'objet de harcèlement et de violence au travail

Les travailleuses et travailleurs dont les emplois comprennent des fonctions consistant

- à échanger de l'argent — **71 %**
- à interagir avec le public — **69 %**
- à servir de l'alcool — **72 %**

courent un risque plus grand que les autres de faire l'objet de harcèlement et de violence

Les secteurs à prédominance féminine, **tels que ceux de la santé**, **des services éducatifs** et de **l'administration publique**, ont des taux élevés de toutes les formes de harcèlement et de violence au travail

## Mais les travailleuses et travailleurs ne sont pas tous impactés dans la même mesure :

Les travailleuses et travailleurs

- en situation de handicap — **77.3 %**
- autochtones — **74 %**
- multiraciaux — **69 %**
- issus de la diversité des identités de genre — **66 %**

**ont des taux considérablement plus élevés** que les autres de toutes les formes de harcèlement et de violence au travail, y compris celle émanant de tiers

# TROP, C'EST TROP.

Personne ne devrait être – ou se sentir – en danger au travail : tous les travailleurs et travailleuses ont droit à un milieu de travail sain et sécuritaire, notamment dénué de violence et de harcèlement, y compris la violence et le harcèlement émanant de tiers au travail.

**JOIGNEZ-VOUS AUX SYNDICATS DU CANADA POUR VOUS TENIR DEBOUT! AFIN DE VOIR À CE QUE LE MILIEU DE TRAVAIL SOIT PLUS SÉCURITAIRE POUR TOUT LE MONDE.**

Ajoutez votre voix et exigez que le gouvernement intervienne sans tarder pour mettre fin à la violence et au harcèlement dans les lieux de travail canadiens :

congresdutravail.ca/eliminons-la-violence

CANADIAN LABOUR CONGRESS / CONGRÈS DU TRAVAIL DU CANADA